

FAi - A α

Formation Avancée et Itinérante

des Arts de la Rue

APPEL À CANDIDATURE

5^e PROMOTION 2013-2015



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AFDAS



MARSILLE
PROVENCE 2013
FESTIVAL
D'ARTS DE LA RUE
DE LA CULTURE

Formation supérieure européenne dédiée à la création artistique en espace public

La FAI-AR est le premier centre européen de formation dédié à la création artistique en espace public. Elle propose depuis 2002 des **formations professionnalisantes** à la **Cité des Arts de la Rue** à Marseille et en **itinérance** dans différents lieux consacrés aux Arts de la Rue en France et en Europe.

Sa **formation supérieure** accompagne des créateurs en questionnement sur les principales ressources et problématiques liées à la création en espace public. Une convention en cours avec Aix-Marseille Université permettra d'obtenir le **Master professionnel Dramaturgie et Écritures Scéniques** en soutenant un mémoire à l'issue du cursus.

À qui s'adresse la formation ?

À 15 artistes-auteurs-concepteurs, de toutes nationalités et de toutes disciplines, justifiant d'une expérience professionnelle et/ou d'une formation artistique préalable et souhaitant réinterroger leur écriture et affûter leur parole artistique en espace public.

Conditions d'inscription

- . Témoigner d'un engagement éprouvé dans le domaine de la création en espace public.
- . Maîtriser les bases du français écrit et oral (perfectionnement possible en cours de cursus).
- . Suivre le cursus dans son intégralité et à temps plein.
- . Avoir atteint la majorité légale.

Frais et financement

Frais d'inscription et possibilités de prise en charge précisés dans le dossier de candidature. La formation est cofinancée par les partenaires institutionnels de la FAI-AR.

info@faiar.org
www.faiar.org

CALENDRIER DE LA 5^E PROMOTION

Octobre 2012 à mars 2013 – Journées d'information

Dès octobre 2012 – Dossier de candidature disponible

31 mars 2013 – Clôture des inscriptions

Avril 2013 – Sélection sur dossier

Mai 2013 – Sélection sur entretien (à Marseille et à Paris)

Cursus de 18 mois, d'octobre 2013 à mars 2015

Juin 2015 – Soutenance du mémoire

La FAI-AR est une association loi 1901 sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et conventionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ville de Marseille. Elle bénéficie du soutien des organismes en charge de la formation professionnelle.

FAI-AR – Cité des Arts de la Rue – 225, av. des Ayalades 13015 Marseille – France – Tél. +33 (0)4 91 69 74 67